

Election ou jeu de stratégie ?

Quelques réflexions sur les différents types de vote

Fertile en rebondissements, l'élection présidentielle de 2017 est l'occasion de réfléchir aux conséquences du mode de scrutin sur le choix des électeurs.

Une élection, c'est une question posée aux citoyens :
Quelle personne ou quelle liste choisissez-vous pour vous représenter ?

Je laisse volontairement de côté le référendum où l'on demande d'accepter ou de rejeter un projet (constitution, réforme constitutionnelle, loi, traité, etc.) et qui présente des similitudes avec le cas de l'élection à deux candidats. (Cf. [plus bas](#)).

Composer avec nos convictions.

Il est très rare de trouver un candidat ou une liste qui défende exactement les mêmes idées que les nôtres ou le programme qui nous convienne dans son intégralité. A cela s'ajoute la question de la probité du candidat. Alors l'électeur compose, il soutient le candidat ou le parti dont l'offre politique est la plus proche de la sienne et qui minimise d'éventuels scrupules moraux. Il se range dans un camp et va voter.

Si cela ne se passait pas ainsi, il y aurait très peu de suffrages exprimés.

Une majorité des électeurs font, en toute conscience, des compromis pour choisir le candidat le plus proche de leurs convictions, sauf ceux, rares je l'espère, qui suivent tels des moutons le meilleur des bonimenteurs ou celui qui est leur est indiqué par leur entourage. Les autres, en proportion variable selon les scrutins, considèrent que les candidats en lice sont trop éloignés de leurs convictions et préfèrent s'abstenir ou voter blanc.

En théorie, c'est relativement simple. Mais, dans la pratique, du fait que l'électeur ne dispose que d'un seul bulletin pour s'exprimer, il est difficile de savoir quel serait pour lui le meilleur choix.

Un exemple simple

Pour illustrer que le choix n'est pas toujours aussi évident, voici un exemple simple d'une élection où sont présents **3 candidats : A, B, C**.

Supposons que la préférence d'un électeur soit très nettement le candidat C. Faut-il qu'il vote pour C alors que sa voix peut manquer au candidat B qui est mieux placé que C pour battre le candidat A qu'il rejette absolument ?

C'est le [dilemme](#) du [vote utile](#). L'électeur se demande s'il n'est pas préférable de ne pas voter pour son candidat préféré C, au profit de B, afin d'éviter de faire élire le pire des candidats : A.

Son choix, C ou B, dépend alors de ce qu'il suppose être le choix des autres électeurs :

- S'il estime que B n'a aucune chance d'arriver devant A, (ou l'inverse) alors il peut voter C sans état d'âme. Son vote n'aura aucune influence sur le résultat final.
- Si au contraire il estime que le résultat est très indécis entre A et B, alors il a intérêt à voter B (vote utile) pour minimiser sa déconvenue (l'élection de B à la place de A).

Un autre facteur est à prendre en compte : le **degré d'intransigeance** de l'électeur **avec ses propres convictions** qui peut le pousser à voter C et à refuser toute compromission du vote B, quelles qu'en soient les conséquences (l'élection de A).

Election : un jeu de jeu de stratégie

Une élection présente beaucoup de similitudes avec un **jeu de stratégie massivement multijoueurs**, les joueurs étant l'ensemble des électeurs.

Le but de chaque joueur / électeur est d'optimiser son gain (avoir le meilleur élu ou le meilleur programme politique possible). Le résultat de l'élection dépend du comportement des autres qu'il prend en considération. Tous les joueurs / électeurs ne disposent que d'un nombre très limité de coups pour agir (2, si c'est un scrutin à 2 tours, jusqu'à 4 s'il y a des primaires ouvertes). Tous les joueurs / électeurs jouent au même moment, le jour du scrutin. Pour connaître le comportement des autres joueurs / électeurs, nous disposons, depuis quelques décennies, d'informations importantes sur les choix que ceux-ci, à un instant donné, envisagent de faire, ce sont les sondages d'intentions de vote.

Dans notre exemple, les sondages et éventuellement les résultats d'élections antérieures, qui nous indiqueront si le candidat B a des chances de battre A. Cependant les autres électeurs ont, comme nous, connaissance de ces sondages et peuvent eux aussi les intégrer dans une nouvelle stratégie de vote. Il faut aussi prendre en compte la marge d'erreur des sondages (de l'ordre de 2 à 3 points selon le cas), le "vote honteux" (celui que les sondés n'osent pas indiquer aux sondeurs), et les éventuelles "dynamiques" d'opinion des candidats les uns par rapport aux autres au cours de la campagne.

L'utilisation des sondages pour étayer une stratégie d'optimisation de vote est donc possible, mais ne garantit en rien que notre choix de vote soit le meilleur pour nous. Car le jour du scrutin, chaque électeur déterminera son choix "en son âme et conscience", dans le secret de l'isoloir.

Elections à deux candidats

Si dans notre exemple, il n'y avait eu que deux candidats (second tour des élections présidentielles, législatives, municipales, etc...), le dilemme aurait été à peu près le même pour ceux qui sont tentés par l'abstention ou le vote blanc plutôt que le choix entre le candidat A rejeté totalement (le pire) ou le candidat B rejeté aussi mais à un degré moindre (le moins pire).

Le dilemme est de choisir choix entre :

- **B, le moins pire.** Ce n'est pas un vote d'adhésion, c'est un vote de rejet de A.
 - Avantage : Il favorise la défaite de A.
 - Inconvénient : si A ou B gagne largement, l'électeur peut regretter d'avoir voté B.

- **L'abstention ou le vote blanc.** L'électeur affiche son rejet des deux candidats, voire de l'ensemble du système électoral ou politique tel qu'il est.
 - Avantage : La cohérence entre son opinion et son choix.
 - Inconvénient : Si A remporte l'élection de peu, l'abstentionniste ou celui qui a voté blanc peut regretter de ne pas avoir voté B.

Pour résoudre ce dilemme, il peut être utile de revenir à la question réellement posée, à savoir : *Entre ces deux candidats, lequel préférez-vous pour occuper la fonction objet de l'élection ?* Il ne s'agit plus de donner son avis sur une palette de programmes politiques, mais de choisir entre les deux finalistes, qu'ils nous plaisent ou pas. Car à l'issue de l'élection, c'est celui des deux candidats qui aura le plus de voix qui sera élu.

Elections à deux tours

Le "*jeu de stratégie massivement multijoueurs*" qu'est une élection devient plus subtil lorsqu'il s'agit du premier tour d'une élection à deux tours. Il y a davantage de candidats, parfois plus de dix, mais surtout le risque d'avoir plusieurs candidats d'un même bord politique qui, compte tenu des règles de sélection pour le second tour et de la dispersion des voix, peuvent être éliminés pour le second tour. D'où la tentation d'un vote dit utile pour le candidat de son camp (au sens large) qui a le plus de chance d'être qualifié pour le second tour.

Elections primaires des partis politiques

Pour éviter la dispersion des candidatures, les grands partis politiques ou les coalitions de partis peuvent organiser une élection dite primaire, en général à deux tours, pour sélectionner leur candidat. Si ces élections sont ouvertes, alors la tentation peut être grande pour des sympathisants d'un autre camp d'y participer pour tenter d'éliminer un adversaire considéré comme trop indésirable pour l'élection officielle.

Dilemme : Faut-il participer ou non aux primaires d'un autre camp dans l'espoir d'augmenter les chances de notre candidat préféré au second tour de l'élection officielle, soit deux ou trois élections plus tard, quitte à contribuer, même de manière infime, au financement de la campagne de nos adversaires ?
C'est ce qu'on pourrait appeler le vote "**billard à trois bandes**".

Vote par conviction, vote par discipline, vote utile, vote tactique, vote rejet, vote "billard à trois bandes", abstention ou vote blanc : voter n'est pas aussi simple que cela en a l'air.

Voir aussi l'article sur [Le jugement majoritaire](#) qui présente une alternative au scrutin majoritaire.

Pierre Tourev, 15/05/2017